



Coupe de France Hommes

ART. 1 – Organisation

- A - La Coupe de France se déroule scratch en équipe de 5.
- B - Elle est organisée en 2 phases :
 - ♦ Phase régionale : **les 16 et 17 Octobre 2010**
 - ♦ Phase nationale : **les 27 et 28 novembre 2010 à WITTELSHEIM**

ART. 2 – Système de jeu

- A - Toutes les rencontres se déroulent sur 3 parties avec attribution de 1 point (1/2 en cas d'égalité) par partie et 1 point (1/2 en cas d'égalité) au total quilles de la rencontre. L'équipe vainqueur aux points est qualifiée pour le tour suivant. En cas d'égalité, autant de jeux décisifs (tie-break) que nécessaire sont joués, suivant les dispositions de l'article correspondant du règlement sportif. En cas d'égalité en finale, il est procédé à une partie supplémentaire, puis à autant de jeux décisifs que nécessaire.

ART. 3 – Les équipes

- A.- Tous les joueurs d'une équipe doivent être licenciés F.F.B.S.Q. et appartenir au même club. Peuvent être inclus dans une équipe les licenciés d'une « Ecole de Bowling » de la région sportive rattachés à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).
- B.- La participation de joueurs de nationalité étrangère, licenciés F.F.B.S.Q., est limitée à un joueur présent sur les pistes.
- C.- **De la phase régionale à la finale**, chaque équipe ne peut utiliser plus de 10 joueurs. Sont comptés dans les 10 :
 - ♦ Les 5 joueurs inscrits sur le bulletin d'engagement, même si un ou plusieurs d'entre eux ne participent pas.
 - ♦ Tout joueur ayant effectué ne serait-ce qu'une ligne.
- D.- **Aucun joueur ne peut faire partie de deux équipes différentes**
- E.- **Le remplacement, en cours de rencontre, est autorisé**, dans la limite de l'utilisation des 10 joueurs.

ART. 4 – Engagements

- A - L'association fait parvenir à son Comité Sportif Régional le bulletin d'engagement accompagné des droits fixés à **60 euros par équipe** (parties non incluses) par chèque à l'ordre du Comité Sportif Régional. Date limite d'envoi : consultez votre Comité Sportif Régional.

- B - Le capitaine de l'équipe doit remplir le bulletin d'engagement de façon complète et lisible. Il ne **comporte que 5 joueurs** : les remplaçants éventuels n'ont pas à être mentionnés. **Attention, tout joueur figurant sur le bulletin d'engagement dans une équipe ne peut jouer ensuite dans une autre équipe du club.**
- C - **L'engagement d'une équipe comporte, pour celle-ci, l'obligation impérative de participer à toutes les rencontres pour lesquelles elle est qualifiée. Tout forfait sera passible d'une sanction financière au club égale à 5 fois le montant de l'engagement.**
- D - Les 3 équipes du podium du championnat de France des clubs de Nationale 1 de la saison sportive précédente : Eagles Wittelsheim, BLAC Nantes et les Sharks Paris sont exemptées de la phase régionale sous réserve que leur bulletin d'engagement comporte au moins 3 Joueurs ayant évolué dans cette même équipe lors de la 1^{ère} journée du Championnat.

ART. 5 – Phase Régionale

- A - Elle se déroule, dans chaque région administrative, en un lieu choisi par le Comité Sportif Régional, avec toutes les équipes inscrites de la région.
- B - Le tirage au sort des rencontres est effectué, en public et/ou en présence de l'arbitre, par le Comité Sportif Régional. Il est communiqué aux Clubs et au CN Bowling.
- C - Le Comité Sportif Régional est responsable de l'organisation de cette phase. Il nomme le ou les arbitres, établit les horaires en accord avec le centre, attribue les pistes, encaisse les frais de parties (**3,00€** maximum l'unité) auprès des capitaines d'équipes et les règle au centre d'accueil.
- D - Si deux équipes d'un même centre doivent se rencontrer au premier tour, elles ont la possibilité de le faire dans ce centre si celui-ci est distant de **plus de 150 km** du lieu désigné et si les horaires le permettent.

ART. 6 – Phase Nationale

- A - **Elle réunit les 29 équipes qualifiées dans les phases régionales et les 3 premières équipes de N1 de la saison précédente.**
- B - Elle est organisée par le CN Bowling qui prend en charge les frais de parties.
Aucune indemnité de déplacement n'est versée.
- C - Les boules d'entraînement sont autorisées aux éventuels remplaçants en fonction du nombre de pistes disponibles dans le centre, de toute façon au plus tard à partir des 1/2 finales.
- D - Les 2 équipes éliminées à l'issue des 1/2 finales disputent un match de classement qui a lieu en même temps que la finale.

ART. 7 – Disqualification

En cas de non-respect du présent règlement, le CN Bowling peut être amené à disqualifier une équipe. Dans ce cas, l'équipe battue, au dernier tour qualificatif pour la phase suivante par l'équipe disqualifiée, prend la place de celle-ci.

ART.8

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette épreuve.

ART.9

Le CN Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.